



MUNICIPALITÉ  
DE WENTWORTH-NORD

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS DE CONCORDANCE VISANT À ASSURER LA CONFORMITÉ AU PLAN D'URBANISME MODIFIÉ

Aux personnes intéressées par les projets de règlements de concordance nécessaire pour assurer la conformité au Plan d'urbanisme modifié

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 21 août 2024, le Conseil municipal a adopté les projets de règlements suivants :

- **Projet de règlement n° 2017-496-7** modifiant le règlement sur les permis et certificats n° 2017-496 nécessaire pour assurer la conformité du règlement sur les permis et certificats au plan d'urbanisme modifié ;
- **Projet de règlement n° 2017-497-3** modifiant le règlement de lotissement n° 2017-497 nécessaire pour assurer la conformité du règlement de lotissement au plan d'urbanisme modifié ;
- **Projet de règlement n° 2017-498-25** modifiant le règlement de zonage n° 2017-498 nécessaire pour assurer la conformité du règlement de zonage au plan d'urbanisme modifié ;
- **Projet de règlement n° 2017-501-3** modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) n° 2017-501 nécessaire pour assurer la conformité du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) au plan d'urbanisme modifié ;
- **Projet de règlement relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments n° 2024-620** nécessaire pour assurer la conformité au plan d'urbanisme modifié ;
- **Projet de règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) n° 2024-621** nécessaire pour assurer la conformité au plan d'urbanisme modifié ;
- **Projet de règlement relatif à l'exercice du droit de préemption sur un immeuble n° 2024-622** nécessaire pour assurer la conformité au plan d'urbanisme modifié ;

- **Projet de règlement n° 2021-584-1** modifiant le règlement n° 2021-584 relatif au contrôle de l'éclairage extérieur (pollution lumineuse) afin d'interdire l'installation de luminaires encastrés dans les soffites du toit d'un bâtiment ;

Une assemblée publique de consultation aura lieu le samedi **7 septembre 2024, à 13h00**, au centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. Cette assemblée a pour objet d'informer et d'entendre la population sur ces projets de règlements, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Les citoyens qui désirent assister à cette assemblée publique de consultation pourront également y assister par visioconférence au lien suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/88142826112?pwd=VbM6Q5l6cJAxTZuarteqxdIFQkBJ3Y.1>

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un conseiller désigné expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de l'Hôtel de Ville, au 3488, route Principale à Wentworth-Nord aux heures régulières d'ouverture et sur le site web de la Municipalité.

Ces projets de règlements ne sont pas des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Wentworth-Nord, ce 28<sup>e</sup> jour du mois d'août 2024.

**Ron Kelley**

Directeur général et greffier-trésorier

---

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord et que j'ai affiché trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8:30 et 17:00, ce 28<sup>e</sup> jour du mois d'août 2024.

**Ron Kelley**

Directeur général et greffier-trésorier